



« Coût du Capital, la question qui change tout* »

Ce titre* d'un article paru dans le monde diplomatique de juillet 2013 fait la synthèse d'une étude scientifique réalisée par le Clersé (Centre Lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques) sur « *le coût du capital et son surcoût* ». Cette étude et cet article sont disponibles sur notre site (<http://www.snepfsu.net/outils/index.php>)

Cette étude nous rappelle que la question de la compétitivité est un jeu à somme nulle. Ce que l'on gagne en part de marché correspond à une perte pour un autre pays (à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe) et donc au bout du compte c'est « *la terre qui a un problème de compétitivité* »¹. Ou inversement si tout le monde est compétitif avec toutes ses conséquences sociales, on n'est pas plus avancé dans ce système de concurrence de tous contre tous.

Mais surtout ce dont souffre la France, c'est d'un coût du capital prohibitif passé sous silence et non un problème de supposé surcoût du travail.

Les auteurs de cette étude se sont intéressés à la partie *du coût financier du capital (CFC)*. Ce CFC est constitué entre autres des taux d'intérêts versés par les entreprises aux banques pour les emprunts contractés (finançant les investissements, la recherche, ...) et/ ou et les dividendes versés aux actionnaires. Or, ils constatent que ce **coût financier** du capital pour l'entreprise s'est élevé considérablement depuis les années 1980.

Ils évaluent ce surcoût du capital rien qu'en 2011 pour l'ensemble des sociétés non financières en France à 94,7milliards (Mds) !

Ce qui équivaut à un surcoût de 50 % du capital (voire 70%) ! Par exemple cela signifie que lorsque « *les travailleurs sont capables de produire un bien pour 100 euros (incluant la marge de profit), il en coûte en fait à l'entreprise 150 à 170 euros à cause d'un acquittement d'une rente non justifié aux prêteurs d'argents.* »

On pourrait faire l'économie de ce surcoût par un système de crédit bancaire² en facturant au plus bas coût les taux d'intérêts, en diminuant la part du financement par actionariat³ et en limitant les dividendes qui sont passés de 3% de la part de la valeur ajoutée en 1980 à 9% actuellement⁴. (Selon la CGT, les dividendes versés représentaient 10 jours de travail par salarié en 1981 contre 45 jours en 2012, soit 4,5 fois plus).

Ce surcoût du capital révèle un transfert des richesses produites considérable vers les prêteurs et actionnaires, totalement injustifié. Le transfert de 10 point en moyenne de la valeur ajoutée (VA) des salaires vers le capital⁵ (actionnaire et intérêts) depuis les années 1980 en est l'illustration (67% de la VA pour les salaires en 1980 contre 57% actuellement.). C'est la transformation du capitalisme industriel en capitalisme financier.

A l'heure où il faudrait entamer une transition écologique et sociale de nos économies, ce surcoût siphonne depuis longtemps les dépenses d'investissement et de recherche (créatrices d'emplois).

Pascal.anger@snepfus.net

¹ Ajoutons dans la question de la compétitivité de l'Europe à l'exportation, le problème du taux de l'euro qui est surévalué par rapport au dollar (un euro égale 1,34 \$ au 7/11/2013 alors qu'au départ en 2002 c'était 1\$ pour 0.90 euros).

² La banque publique d'investissement (BPI) pourrait avoir ce rôle qui est très minoré actuellement.

³ On est passé en France pour le poids des actions dans les sources de financement des entreprises de 28% en 1979 à plus de 55% actuellement.

⁴ C'est aussi la demande de rentabilité d'au moins 15% par les fonds de pension... sur leurs fonds investis et qui de l'avis de tous ne correspond pas à la réalité économique (7 à 8% serait raisonnable).

⁵ Concrètement dans les années 1980, 10 à 20 % des bénéficiaires étaient redistribués en dividende et en 2012 nous sommes à 50% (Sur 80 Mds de bénéfice du CAC 40, 40 Mds vont être redistribués en dividendes pour 2013).